



des fonds de ces Caisses et à le rendre plus productif.

Ainsi que l'écrivait à cette époque un homme qui a rendu les plus grands et les plus beaux services à nos institutions de prévoyance, M. de Malarce, le vote d'une telle proposition serait la mort de nos Caisses d'épargne; ce serait la transformation de ces Caisses en banques exposées à la spéculation et à la faillite.

D'ailleurs, vouloir placer les fonds d'épargne en prêts à des entreprises privées, ce n'est pas un progrès, c'est, au contraire, un retour au mode primitif condamné par l'expérience.

On, sait, en effet, que lors des premiers essais de Caisses d'épargne, à la fin du dernier siècle et au commencement du siècle actuel, les dépôts faits dans les établissements étaient placés en valeurs de diverses natures; mais ces placements aventureux ne se font plus que dans quelques pays arriérés où les faillites de Caisses d'épargne sont à l'état chronique.

En France, la loi de 1818 prescrivit que les fonds d'épargne seraient placés exclusivement en valeurs d'Etat, et la dernière loi organique du 9 avril 1861 s'est montrée sage dans ses dispositions relatives à la destination de valeurs de l'Etat français.

Dans ces conditions, l'épargne populaire a les plus grandes sûretés possibles et ce serait un contre sens et une faute grave que de diminuer ces sûretés en portant atteinte aux sages mesures que nous venons de rappeler et dont le maintien est indispensable.

**M. Jules Simon et le Centenaire de 1789**

M. Jules Simon a publié dans le *Matin* un article où la philosophie humanitaire oppose au rêve de guerre perpétuelle qui paraît hanter le cerveau des hommes d'Etat européens, celui des théoriciens de la Révolution française. Voici, d'après le sénateur académicien, quel serait l'idéal de la France prête à célébrer un nouveau 89 :

Nous appelons les peuples, en souvenir de la Révolution de 89, à une fête du travail. L'épée? Point d'épée! Le canon? Oui, le canon des Invalides pour souhaiter la bienvenue à nos hôtes, à tous nos hôtes, par une salve joyeuse. La lutte? Oui, la lutte; la lutte pacifique, telle que la voulait la Constituante dans son bel enthousiasme des premiers jours; une nouvelle fête de la Fédération, non plus entre les opprimés et les oppresseurs, mais entre tous les peuples unis dans un commun amour de l'humanité et un commun respect pour l'histoire de chaque pays; une révolution plus grande que la révolution politique et la révolution sociale: la révolution scientifique, qui domine les autres révolutions, les complète et les règle, qui augmente le bien être de ceux qui ont été les déshérités, qui produit l'extinction du paupérisme par des moyens plus sûrs que la sportule ou la loi de Gracchus, par

la fécondité du sol, la rapidité des communications et la multiplication des produits manufacturés, qui assigne à chacun sa place dans l'immense atelier, ou plutôt qui met chacun en mesure de connaître son rang et sa place, de s'y préférer, de s'y sentir digne de respect par sa compétence et son appropriation au rôle qu'il remplit; qui satisfait aussi l'orgueil des peuples en substituant la gloire de bien servir l'humanité à la gloire de le bien tuer et de la bien torturer.

O saint Evangile de l'humanité, quelle gloire pour le dix-neuvième siècle s'il voyait poindre cette aurore avant d'aller prendre sa place dans l'histoire, et si cette fin pacifique expliquait par la science et par l'amour cent ans de révolutions et de guerres!

**INFORMATIONS**

**Conseil des ministres.** — Les membres du cabinet, se sont réunis, samedi, à l'Elysée, sous la présidence de M. Grévy.

M. Goblet a entretenu ses collègues des incidents qui se sont produits au conseil municipal de Marseille, à l'occasion de l'anniversaire du 18 mars 1871. Par 20 voix contre 7, le conseil municipal de Marseille a levé la séance au cri de « Vive la Commune, » poussé par les membres de la fraction socialiste. M. Goblet, n'a pas encore reçu le rapport détaillé que doit lui adresser le préfet des Bouches-du-Rhône, au sujet de cet incident. Dès que ce rapport sera parvenu au ministère de l'intérieur, le conseil des ministres se réunira pour l'examiner.

M. Goblet a rendu compte au conseil de l'entretien qu'il a eu, avec une délégation des arrondissements de Douai et d'Arras, au sujet du transfert éventuel à Lille des facultés de Douai. Ce transfert au sujet duquel le conseil supérieur de l'instruction publique va être appelé à statuer, entraînerait une dépense totale de 3 millions dont la moitié incomberait à l'Etat.

A l'inauguration du chemin de fer de Tunis à Constantine, qui doit avoir lieu le 20 avril, M. Milaud, ministre des travaux publics, et M. Berthelot, ministre de l'instruction publique, se rendront en Tunisie où ce dernier doit visiter un certain nombre des établissements scolaires.

M. Berthelot a été autorisé par le conseil à déposer sur le bureau de la Chambre, un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 50,000 francs, à affecter au monument commémoratif de la Révolution française.

Le conseil a définitivement adopté le projet de budget, que M. Dauphin a élaboré pour l'exercice 1888. Ce projet qui sera soumis à la Chambre dans les premiers jours de la semaine prochaine, fait état du supplément de ressources que doit produire avec le coefficient de 1 0/0, la transformation de la contribution personnelle-mobilière en impôt de quotité. Ce supplément de ressources est évalué à 29 millions. Ainsi qu'on l'avait déjà fait prévoir, le ministre des finances propose d'appliquer aux alcools une surtaxe qui produirait 70 millions. Enfin, le gouvernement fait état du produit de la surtaxe à appliquer aux céréales de provenance étrangère, ainsi que des ressources devant résulter des projets de loi sur les sucres actuellement soumis aux délibérations de la Chambre, et qui ont pour but de relever le taux du rendement légal, à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1887. Ces ressources assurent l'équilibre du budget ordinaire de 1888. Ce budget contient une innovation intéressante. Il s'agit de compléter le service de l'amortissement par la reconstitution du

capital. Dans ce but, on élèverait l'annuité de l'amortissement d'une somme destinée par l'accumulation des intérêts, à reconstituer dans une période déterminée les sommes dépensées pour faire face aux besoins extraordinaires de la guerre et de la marine. Le système de la reconstitution du capital ne s'appliquerait, ainsi qu'on le voit, qu'aux dépenses improductives.

**Élection législative du Pas-de-Calais**

M. Ribot, républicain modéré, (élu) par 125,000 voix sans concurrent sérieux.  
Un radical, M. Cazin, a eu 4,000 voix.

**Encore M. de Lesseps.** — Les journaux russes commentent le voyage de M. de Lesseps à Berlin. En général, ils croient peu à une mission secrète destinée à nouer des relations cordiales avec l'Allemagne; ils pensent que, cette mission eût-elle même existé, le résultat en serait nul car la grande majorité du peuple français est opposée à une pareille politique.

La presse russe exhorte enfin la France à ne pas ajouter foi aux ouvertures de l'Allemagne.

Le *Nouveau Temps* annonce que le général Boguanowich a reçu de M. de Lesseps une lettre lui annonçant sa venue à Saint-Petersbourg, dans le courant de l'année.

**L'attentat russe.** — Une dépêche adressée de Vienne au *Standard* porte un manifeste du parti constitutionnel russe qui répudie toute complicité dans le récent attentat, mais demande la convocation d'une chambre consultative, la liberté de la presse et l'amnistie de tous les détenus politiques.

**Le R. P. Gambetta.** — Nous traduisons d'un journal italien, la nouvelle suivante :

« Il n'est bruit en ce moment à Rome que de l'immense succès d'éloquence obtenu par un Dominicain, entre tous les plus grands prédicateurs du Carême. Le Dominicain de la Ville Eternelle est Gènois, uni par les liens d'une étroite parenté avec la famille Gambetta, dont il porte le nom. Comme son illustre cousin, auquel il ressemble physiquement beaucoup, le R. P. Gambetta est doué d'une éloquence fougueuse et entraînant.

**CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE**

**Service du recrutement.** — Par décision ministérielle du 16 mars 1887, M. Bory, lieutenant au 7<sup>e</sup> régiment d'infanterie, a été désigné pour occuper un emploi de son grade au bureau de recrutement de Dijon, en remplacement de M. Ferrandi promu capitaine.

**Assises.** — Les assises du département du Lot, pour le second trimestre de 1887, s'ouvriront à Cahors, le lundi 9 mai, à 10 heures très précises du matin, sous la présidence de M. de Gauran conseiller à la cour d'Agen, assisté de MM. Fieuzal et Galop, juges au tribunal civil.

**Contribution mobilière.** — Le *Gaulois* affirme que les modifications apportées à la contribution mobilière sont dangereuses, arbitraires et injustes :

seur inconscient.  
— Il s'agit, dit-il, de cette femme dont je me suis plaint un matin à M. le préfet.  
— La folle de Montmartre? reprend le fonctionnaire. Oh! celle-là est folle! réellement folle!  
C'est une fable qui ne tient pas debout! s'écrie l'Allemand, qui sent l'espoir renaître en lui.  
Un revirement s'est produit dans le salon en sa faveur, et Wilhelmine paraît légèrement déconvenue, quand tout à coup le comte, qui s'apprête à reprendre son air triomphant, pousse un cri rauque, en même temps que son regard semble apercevoir tout à coup dans le fond du salon une vision qui le terrifie...  
Farandole vient d'apparaître...

**VIII COMMENT FARANDOLE SE TROUVAIT LA**

M. de Crüber ne s'était point trompé. C'était bien Farandole qui venait de pénétrer dans le salon et essayait de se frayer un passage à travers les invités, qui se pressaient aux portes, fort intrigués, se demandant curieusement comment allait se terminer cette singulière histoire.  
A la vue du peintre, qu'il avait aperçu aussi, Gaudru avait senti tout son sang se glacer dans ses veines et il se serait laissé choir dans son fauteuil, le nez en bas, si son fils ne lui avait donné un énergique coup de coude.

— Allons, remets-toi, papa, lui dit-il tout bas, tu vas tout perdre!

Le fiancé de Wilhelmine, qui avait été tenu à l'écart des combinaisons du comte et de son père, se demandait avec autant de curiosité que les au-

1<sup>o</sup> Parce qu'elles ouvrent la voie à l'accroissement de l'impôt;

2<sup>o</sup> Parce que tel loyer correspond au quart des ressources d'un locataire, tandis que tel autre correspond au septième seulement;

3<sup>o</sup> Parce que l'on considère le loyer comme une dépense facultative, quand souvent elle est imposée par les circonstances.

**Instruction Publique.** — Il résulte d'un décret inséré au *Journal officiel*, que tout candidat aux brevets de capacité, après avoir déposé les pièces nécessaires, reçoit de l'inspecteur d'Académie, soit directement, soit par la poste, un certificat sur papier libre, attestant qu'il a été régulièrement inscrit sur le registre ouvert à cet effet dans les bureaux de l'inspection académique.

Les candidats doivent remettre ledit certificat dans les départements, au percepteur des contributions directes de leur résidence; et verser entre ses mains la somme de 10 fr., s'ils se présentent au brevet élémentaire ou de second ordre; de 20 fr., s'ils se présentent au brevet supérieur ou de premier ordre.

Il leur en sera délivré une quittance à souche. Au jour fixé pour l'examen, aucun candidat n'est admis à subir les épreuves sans avoir, au préalable, présenté au secrétaire de la commission la quittance qu'il a reçue du percepteur.

Tout candidat qui, sans excuse jugée valable par le jury, ne répond pas à l'appel, perd le montant des droits qu'il a consignés.

Accuse restitution, même partielle, des droits perçus n'est faite aux candidats ajournés.

Les dispositions du présent décret ne sont pas applicables aux élèves des écoles normales primaires d'instituteurs et d'institutrices, lesquels sont exemptés par la loi susvisée, de tous droits, quand ils se présentent aux examens, soit de brevet élémentaire, soit du brevet supérieur.

**Le crime d'Esclauzels**

La commune d'Esclauzels vient d'être terrifiée par un crime épouvantable, commis dans les circonstances suivantes :

La famille Labarthe, composée du père, de la mère, d'une vieille tante, la femme Sabatier, âgée de 80 ans et d'une fille, mariée à un nommé Henri Marroncle, âgé de 37 ans, habite depuis longtemps la commune d'Esclauzels, près Saint-Félix.

La plus mauvaise intelligence régnait entre le gendre et cette famille et de très vives discussions surgissaient souvent entre eux.

Pour en finir, Marroncle et sa femme avaient résolu de divorcer, et vendredi dernier, ils s'étaient rendus à Figeac pour instruire l'instance.

Ce jour-là, Marroncle, venant de Figeac, vers midi, se rendit à Esclauzels et voulut entrer dans la chambre de sa femme pour s'emparer de divers objets mobiliers. Une dispute violente s'engagea entre le gendre, le beau père et la tante. Marroncle qui était muni d'un revolver en décharge trois coups pour riposter aux coups de pierre qu'on lui lance, puis il court à sa maison distante de 100 mètres, prend un fusil, et fait feu sur sa tante et sa belle-mère qui tombent inanimées.

Après son crime, Marroncle s'enfuit alors

tres comment cela finirait.

Le fonctionnaire prussien, en reconnaissant le peintre, s'était précipité machinalement en avant, pour le faire jeter dehors.

Mais l'ambassadeur d'Allemagne, soupçonnant que le nouveau venu allait jeter quelque lumière dans les explications assez obscures qui avaient été fournies jusque-là, avait arrêté d'un geste d'autorité son subordonné.

— Laissez avancer cet homme, ordonna-t-il. Le comte n'osa résister et le peintre s'approcha.

Farandole était pâle et maigri... Il avait l'air du septre du garçon plein de bonne humeur et de santé que nous avons présenté aux lecteurs au commencement de cette histoire.

Tous les regards étaient ardemment fixés sur lui, et il se sentait comme intimidé et gêné par cette attention générale, qui pesait sur lui.

Wilhelmine, stupéfaite aussi de cette apparition inattendue, pleine de pitié pour l'apparence malade du jeune homme, lui avait fait un signe d'amitié et d'encouragement.

Avant de narrer les péripéties que devait amener cette entrée imprévue et tragique, nous allons expliquer en quelques mots comment l'ancien ouvrier de M. Monnier se trouvait là, après avoir été précipité du haut d'un pont dans la Seine gonflée et furieuse, par les complices du comte.

D'abord étourdi par la chute, aveuglé par l'eau qui avait jailli autour de lui, le mari d'Amélie s'était débattu un peu au hasard, comme un homme qui se noie.

(A suivre).

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

103

**FARANDOLE**

PAR JULES DE GASTYNE

QUATRIÈME PARTIE  
La revanche de Wilhelmine  
VII

LA VISION

Je ne sais dans quel intérêt... On n'a pas de preuves...

A ce moment, Wilhelmine se tourna vers son père, et sortant de son sein la lettre d'Emmelina, elle lui dit :

— J'en ai une preuve, et une terrible ne m'obligez pas à la lire!

— Coquine! fit le comte, qui ne put se contenir...

An brouhaha qui s'était produit dans le salon aux premières paroles de Wilhelmine a succédé un silence profond.

Tout le monde est attentif, les yeux tendus vers le père et la fille.

Le comte ne se sent plus. Sa bouche écumée... Ses yeux sont devenus phosphorescents.

Il a été joué, cruellement joué par une enfant.

Oh! s'il la tenait encore en son pouvoir! Mais non! Elle lui échappe désormais... Tout s'écroule, au moment où il touchait au but.

Il jette un regard sur Gaudru, et il voit son complice à moitié mort déjà de frayeur, écroulé, la tête dans ses mains, pour cacher sans doute sa pâleur et l'anxiété de ses yeux.

Le comte se sent bien pris, mais il ignore jusqu'où iront les révélations de la jeune fille... Une sueur froide perle sur tout son corps, le long de son dos...

Un peu d'accalmie a succédé à l'échange de paroles que nous avons notées entre le père et la fille...

Les deux adversaires se sont arrêtés, comme dans un duel, pour souffler.

L'ambassadeur, qui semble avoir pris le rôle de grand justicier, rompt le premier silence.

— Et cette femme dont vous parlez, cette mère à qui on vous aurait volée, dit-il en s'adressant à la jeune fille, elle est morte?

— Non, monsieur, elle vit, mais on l'a fait enfermer...

— Enfermer?...

— Comme folle, et elle ne l'est pas, j'en suis sûr!

— L'ambassadeur se tourne vers le préfet de police...

Celui-ci s'empresse de répondre à cette interrogation muette.

— Je serais étonné, dit-il, avec les précautions qui sont prises aujourd'hui, qu'on pût arriver à faire enfermer comme folle une femme qui ne l'est pas réellement.

Le comte dressa la tête, comme un asphyxié qui respire un peu d'air pur. Il a trouvé un défen-

dans les bois qui avoisinent le village, où il a été arrêté par les gendarmes venus de Figeac.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Séance du 28 février 1887

Présidence de M. MALINOWSKI président

Présents à la séance ;

MM. Larousilhe, secrétaire général, Gary, secrétaire archiviste, Calvet, trésorier.

MM. de Rouméjoux, Delpérier, Girma, Nardot, Bourrières et Valette.

M. le secrétaire général dépose les publications suivantes :

1° Annuaire du département du Lot 1887 ;

2° Revue félibréenne, numéro 12 ;

3° Mémoires de la Société Archéologique de l'Orléannais ;

4° Bulletin de la Société de Géographie ;

5° Bulletin de la Société Héraldique et Généalogique de France ;

6° Bulletin Polonais ;

7° Journal des bibliothèques populaires ;

8° Journal d'hygiène ;

9° Journal d'histoire naturelle ;

10° Société de Géographie ;

11° Revue de la Saintonge et de l'Annis ;

12° Recueil de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne ;

13° Revue horticole ;

14° Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée ;

15° Société d'histoire naturelle de Toulouse ;

16° Revue des langues Romanes ;

17° Smithsonian report, 2<sup>e</sup> partie,

18° Bulletin de la Société agricole du Lot.

M. de Rouméjoux offre à la Société une petite brochure dont il est l'auteur, intitulée : *Daniel dans la fosse aux lions*, dans laquelle est dessiné et décrit un chapiteau de l'ancienne abbaye de Marcellac, représentant Daniel dans la fosse aux lions.

M. Girma dépose les deux dernières livraisons (47<sup>e</sup> et 48<sup>e</sup>) de l'*Histoire générale de la province du Quercy*, par Lacoste.

M. Delpérier dépose une brochure de M. Greil intitulée : *Documents pour servir à l'histoire des masques dans le Quercy*.

M. Larousilhe signale dans la table topographique des artistes de l'École française, les noms de Chartrousse, architecte, et Valette, peintre, originaires du département du Lot.

Il donne lecture d'une circulaire M. le ministre de l'instruction publique invitant les Sociétés savantes à étudier la France de 1789. M. Malinowski lit une étude sur les tremblements de terre dont il indique les causes au point de vue scientifique. Il signale les principaux tremblements de terre dont le Quercy a été le théâtre. La tour du lycée et surtout la tour du pendu seraient particulièrement menacées s'il survenait un nouveau tremblement de terre. Sur la proposition de plusieurs membres, la Société émet le vœu que la municipalité de Cahors fasse enlever les arbres et la terre qui recouvrent la voûte de cette dernière tour.

La séance est levée à dix heures.

Le président, MALINOWSKI. Le secrétaire des séances, J. GARY.

Ordre du jour de la séance du 21 mars :

M. Malinowski, description de Cahors (suite).

M. Bourrières : Livre de raison d'un paysan des environs de Cahors.

M. Cangardel : Une révolte de paysans en Quercy au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle.

**Epidémie.** — On écrit de Périgueux au *Nouveliste* :

L'épidémie de rougeole et de fièvre typhoïde ne sont, hélas ! que trop vraies.

L'hospice, en ce moment, regorge de militaires malades, et nous savons de source certaine que cette situation préoccupe vivement le corps médical de notre ville. Il est regrettable que les médecins militaires n'aient pas cru devoir avertir l'autorité compétente du danger qu'il y a en ce moment à réunir à la caserne de la Cité les réservistes appelés pour une période d'exercice de treize jours.

L'agglomération de ces hommes venus de tous les points du département dans un foyer infecté, offre les plus graves inconvénients pour la santé publique, en ce sens que ces hommes peuvent d'abord répandre l'épidémie dans la ville et l'apporter ensuite avec eux dans leurs communes respectives.

Les mêmes observations peuvent s'appliquer à Cahors. Depuis l'arrivée des réservistes, les soldats du 7<sup>e</sup> sont logés chez l'habitant, sans que l'autorité compétente se soit le moins du monde préoccupée du danger résultant de la dissémination en ville des germes de rougeole qui existent à la caserne.

AGRICULTURE

Hameau de Moulinbesson

(De notre correspondant particulier)

Dimanche dernier, beaucoup de cultivateurs étaient satisfaits en voyant tomber la pluie, mais voilà que le temps s'est remis au froid, et ces giboulées de dimanche n'ont servi qu'à mieux faire griller les plantes fourragères par les gelées de ces derniers jours ; il a gelé si fort, que la glace, dans des étables assez abritées pourtant, avait plusieurs centimètres d'épaisseur et ne fondait pas de toute la journée.

Comme à Cahors, nous sommes assez favorisés ; la neige, qui commençait à tomber, s'est fondue assez vite et le soleil s'est montré maître des gros nuages sombres gonflés de neige. Sans doute, l'hiver n'a pas encore dit son dernier mot ; il nous réserve d'autres surprises.

Mais, par contre, les travaux de la saison se poursuivent et s'opèrent activement. Cet état de choses ne fera pas, sans doute, relever les cours du bétail. Toutes les foires se ressemblent : il ne se traite que des affaires à bas prix ; le commerce sur les bêtes à laine est presque nul ; les cochons pour l'élevage vont baisser probablement.

La situation de l'agriculture est loin d'être brillante. L'aspect des prairies tant naturelles qu'artificielles est désolant, et on ne peut espérer que de médiocres rendements là où des engrais riches n'activent pas la végétation. On peut préparer soi-même des engrais au moyen des résidus du fenil, des balayures de chemins, en les faisant piétiner par les animaux domestiques : les brebis, les cochons, les lapins ; le foin de lapins, mis en tas avec des curures de fossés et arrosé une quinzaine de jours avec des purins ou des eaux grasses, active fortement la végétation et lui donne une avance d'une quinzaine sur les autres parcelles fumées avec d'autres engrais et on rendement 3 ou 4 fois plus élevé en quantité et même en qualité ; la colombine agit aussi activement, mais il est préférable de la réserver pour d'autres cultures.

L'aspect des blés est aussi peu satisfaisant ; de nombreuses clairières, résultant des mauvaises conditions dans lesquelles se sont opérées les semailles d'automne, les gelées continuelles en déchaussant les tiges et détruisant les racines, l'empêcheront de taller pour combier un peu ces grands vides, et si le temps ne s'adoucit bientôt, les blés ne talleront que bien peu là, où des engrais fortement azotés ne lui donneront pas un puissant essor de reprise.

Les plantations d'arbres se poursuivent activement. Les plus pauvres ménages plantent le prunier d'Agen par centaines, et les petites pépinières de rejets foisonnent dans bien des carrés de jardins. Il est bon de dire que ces rejets ne devront être greffés que l'an prochain en écusson à œil dormant et le plus près de terre possible ; l'année d'après, si on a bien façonné ces sujets, on aura des tiges vigoureuses qu'on doit avoir soin de ne pas laisser élever trop haut : 1 m. ou 1 m. 20 au-dessus du sol c'est suffisant, et puis on plante l'an d'après ou la 2<sup>e</sup> année, à son choix, dans des trous préparés à l'avance, ayant au moins 1 m. en tout sens et 0 m. 50 de profondeur ; on remplit les 2/3 de bonne terre et puis on place le sujet sur la surface grossièrement nivelée ; on recouvre les racines de bonne terre ou de terreau et on achève d'amorceler la terre extraite autour du collet de l'arbre.

La multiplication du poirier au moyen du coignassier, est aussi des plus faciles. On greffe aussi, comme pour le prunier, les jeunes sujets le plus près de terre possible, ou bien des tiges de 2 ans, de 5 en 5 cent. les écussons loin l'un de l'autre ; le printemps suivant, on les couche dans du sable bien fin, de temps en temps arrosé et peu recouvert et chaque écusson forme une jeune tige de poirier greffé on ne peut plus près des racines. On est sûr d'avoir de beaux sujets si on choisit les variétés qui s'adaptent bien sur coignassier. On peut aussi greffer sur alizier et sur franc de pied pour les arbres destinés à de grandes envergures à des terrains profonds et secs où le coignassier vient mal. Je pourrai donner d'autres renseignements si on le désire.

Le chêne truffier devrait aussi être planté en grande quantité, et il serait à désirer que la haute assemblée départementale, à l'exemple de nos voisins de la Dordogne, nous encourageât à la culture de ce précieux tubercule en créant des pépinières dont les sujets seraient vendus à prix très réduits aux planteurs des terres incultes, si nombreuses et si étendues dans notre pays ; la fortune publique s'accroîtrait, et enfin on reverrait la gaité briller sur tous ces fronts, comme au temps jadis.

**Accidents.** — La semaine dernière, le sieur Mendre, de Mascayrolles, étant monté au grenier à foin, un des échelons se rompit sous ses pieds ; il enfourcha les autres échelons et se grièvement blessé.

— Un accident du même genre à Belvèze, près Lauzerte : Deux individus chargeaient des peupliers avec deux vieux essieux de voiture en guise de leviers ; l'un des essieux s'étant rompu, l'individu qui avait eu l'imprudence de se mettre à cheval sur l'autre levier, a été projeté à distance ; il s'est fait, en tombant de graves blessures.

— Le nommé Dumont, de St-Félix, en élaguant un noyer avec une échelle double, a perdu l'équilibre, est tombé de côté sur les échelons et s'est enfoncé une côte.

**Foire de Gourdon.** — Les gourdonnais pensaient que le froid et le mauvais temps seraient favorables à notre foire. Il n'en a pas été ainsi et les affaires sont nulles.

Commune de Cornac

(De notre correspondant particulier)

Les foires de Cornac qui, pendant ces dernières années, avaient été un peu négligées, reprendront, grâce à la bonne volonté des habitants de l'endroit, leur ancienne importance. A celle du 16 mars, il s'est traité quelques affaires sur les bestiaux, surtout sur les petits cochons. Les prix n'étaient guère plus élevés, mais on a pu constater un peu plus d'entrain que dans les foires précédentes. Les marchands étalagistes ont été satisfaits. Pas d'accident à signaler, Cornac possédant de vastes foirails et une agglomération importante. Nous arriverons sûrement, avec de l'entente et du bon vouloir, au résultat désiré.

BOURSE. — Cours du 21 mars.

|   |          |
|---|----------|
| 3 0/0   | 80 75    |
| 3 0/0 amortissable (ancien)                     | 00 00    |
| 3 0/0 id. 1884                                  | 84 90    |
| 1/2 0/0 ancien                                  | 104 50   |
| 1/2 0/0 1883                                    | 109 65   |
| Dernier cours du 21 mars.                       |          |
| Actions Orléans                                 | 1,342 50 |
| Actions Lyon                                    | 1,260 00 |
| Obligations Orléans 3 0/0                       | 390 00   |
| Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884) | 315 50   |
| Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884) | 307 00   |
| Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884) | 346 00   |

**Eclatant succès :** — Chers lecteurs, nous sommes heureux de vous annoncer que notre savant compatriote, M. Th. Cabanès, chimiste, officier d'Académie, vient d'être mis hors concours par le jury de l'Exposition internationale de Lyon, présidé par M. Chevreul, de l'Institut. Il lui a été, en outre décerné, pour la supériorité de l'Eau de Noix Cabanès, la croix d'honneur et une médaille d'or. Tout le monde comprendra la portée de ces hautes distinctions qui signifient à notre avis : Santé, pour tous ceux qui feront usage de l'Eau de Noix Cabanès.

**M. AUDOUARD,** Chirurgien-dentiste à Brive, à l'honneur d'informer sa clientèle du département du Lot, qu'il sera à Cahors, les 5 premiers jours du mois d'avril, *Châlet des Bains* (hôtel des Ambassadeurs).

A VENDRE

Une belle et agréable propriété, avec maison bourgeoise et maison de métrier et granges, située au bord du Lot, à 1 kilomètre du canton de Puy-l'Evêque, d'une contenance de six hectares, vingt-cinq ares. S'adresser au propriétaire, M. BESSIÈRES, à Isudol, Puy-l'Evêque (Lot).

25 ans de douleurs!

Grandchamp (Yonne). Ma femme souffrait depuis vingt-cinq ans de douleurs dans les jambes qui l'empêchaient de marcher ; depuis qu'elle prend des Pilules Suisses (elle en est à sa troisième boîte à 1 fr. 50), elle marche de nouveau très bien, et elle passe des nuits très tranquilles. Jean Flé. Légalisation de la signature.

On entend souvent parler de *pepsine*, mais ce que le public ne sait pas, c'est que ce nom s'applique au mélange du suc gastrique (*Pepsine*) avec 60 à 80 0/0 d'amidon. M. Chapoteaut, qui prépare des quantités considérables de pepsine (*Vin de peptone de Chapoteaut*), est parvenu à obtenir la pepsine *absolument pure* sous forme de perles. Un gramme de cette pepsine opère la digestion de cent grammes de viande ; elle est cinq fois plus active que les pepsines du commerce ; elle guérit toutes les affections dérivant d'une digestion difficile, se traduisant par des maux de tête, de la somnolence, des congestions, des ballonnements du ventre.

Contre la **COQUELUCHE** et la **TOUX** et la Sirop pectoral de Nafé de Delangrenier sera donné avec succès et sécurité aux Enfants, car il ne contient ni opium, morphine ou codéine, dont les dangers sont signalés par le Corps médical entier. Dépôts dans toutes les pharmacies. Prix : 2 francs.

Un médecin de l'hôpital Saint-Louis, faisant à l'administration de l'Assistance publique une demande de Peptone Chapoteaut constatait dans son bulletin que la maladie était nourrie uniquement avec cette peptone. Ce fait n'a rien d'étonnant, car une cuillerée à bouche de poudre de peptone du poids de 40 grammes représente 60 grammes de viande de bœuf digérée par la pepsine et rendue assimilable. Cette Peptone, associée à un vin agréable et généreux (*Vin de Chapoteaut*), est très recommandée aux convalescents, aux anémiques, aux diabétiques, aux phthisiques et à toutes les personnes qui de la peine à digérer les aliments.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER

L'EST DE L'ESPAGNE

SOUSCRIPTION à 40,000 Obligations de 1<sup>re</sup> Hypothèque de 500 Francs 3 %

INTÉRÊT ANNUEL : 15 FRANCS Payables par Semestres les : 1<sup>er</sup> Janvier et 1<sup>er</sup> Juillet de chaque année.

Le remboursement aura lieu par tirages semestriels, en 95 ans, à partir du 1<sup>er</sup> Juillet 1890. Le paiement des coupons semestriels sera effectué, en France, à raison de 7 fr. 25, net de tous impôts.

PRIX D'ÉMISSION

303 fr. 75

Jouissance du 1<sup>er</sup> Janvier 1887

Payables comme suit : NET A VERSER  
25 fr. » en souscrivant..... 25 fr. »  
75 » à la répartition..... 75 »  
100 » du 15 au 20 mai prochain.. 100 »  
103 75 du 1<sup>er</sup> au 5 Juillet prochain. 96 25  
303 fr. 75 Soit net à verser : 296 fr. 25

Coupon du 1<sup>er</sup> Juillet déduit, sauf impôt.

On peut, moyennant le versement intégral de 301 fr. 50 c., souscrire des titres entièrement libérés, jouissance du 1<sup>er</sup> Janvier 1887.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE

LE SAMEDI 26 MARS 1887

A PARIS, à la Banque Parisienne, 7, rue Chauchat et à sa Succursale, 41, rue de Rennes.

à la Société de Crédit Mobilier, 15, place Vendôme

A LYON, chez MM. Robiu, Ron-

A MARSEILLE, del et C<sup>ie</sup>.

A STRASBOURG et dans la région, à la Ban-

que d'Alsace-Lorraine.

A BALE, chez MM. Zahn et C<sup>ie</sup>.

A GENEVE, chez MM. Galopin Frères et C<sup>ie</sup>.

A MADRID, à la Banque Générale de

Madrid.

A BARCELONE, à la Banque de Cata-

logne.

A VALENCIA, chez MM. Caruana y Be-

rrard.

ON PEUT SOUSCRIRE PAR CORRESPONDANCE

Réserve est faite pour répartition proportionnelle.

Les formalités seront remplies pour l'admission à la

Cote des Bourses de Paris, de Lyon et de l'Etranger.

Le **ROBBOUYVEAU-LAFFECTEUR** est

un sirop dépuratif et reconstituant, d'une saveur

agréable, d'une composition exclusivement végé-

tale, approuvé en 1778 par l'ancienne Société

royale de Médecine et par un décret de l'an XIII.

— Il guérit toutes les maladies résultant des Vices

du Sang : *Dartres, Scrofules, Eczéma, Psoriasis,*

*Herpès, Lichen, Impetigo, Goutte, Rhumatisme,*

— Par ses propriétés apéritives, digestives,

diurétiques et sudorifiques, il favorise le dé-

veloppement des fonctions de nutrition, il fortifie

l'économie et provoque l'expulsion des éléments

morbidés, qu'ils soient virulents ou parasitaires.

Le **ROB BOUYVEAU-LAFFECTEUR**

A L'IODURE DE POTASSIUM est le médicament par

excellence pour guérir les accidents syphili-

tiques anciens ou rebelles : *Ulères, Tumeurs,*

*Gonorrhées, Exostoses,* ainsi que le *Lymphatisme,*

la *Scrofule* et la *Tuberculose*.

Dans toutes les Pharmacies. — A Paris, chez J. FERRÉ,

Pharm<sup>en</sup>, 102, r. Richelieu, Succ<sup>or</sup> de BOUYVEAU-LAFFECTEUR.

EMPRUNT DE DIX MILLIONS

AU PROFIT DES

ASSOCIATIONS DE LA PRESSE

Autorisé par arrêté ministériel du 14 mars 1887

POUR LA FONDATION DE CAISSES DE SECOURS ET

DE RETRAITE

ÉMISSION DE

500,000 Bons de 20 fr.

Payables en souscrivant, le 29 mars 1887

Ces Bons sont remboursables en 75 ans, ils participeront à 75 tirages portant sur 24,500 lots de 100 fr. à 100,000 francs représentant ensemble 5,250,000 francs : les Bons sortant sans lots sont remboursés à des prix variant de 31 à 50 francs selon les années.

Les fonds nécessaires à ce remboursement seront déposés au **CREDIT FONCIER DE FRANCE** qui les emploiera en prêts hypothécaires ou communaux.

Les tirages auront lieu au **Credit Foncier**, le 15 Juin de chaque année et les Bons sortants seront remboursés un mois après.

POUR LES DÉTAILS, VOIR LE PROSPECTUS

ON SOUSCRIT : Mardi 29 Mars 1887

A la **Société Générale**, 54, rue de Provence.

Au **Credit Industriel et Commercial**, 72,

rue de la Victoire.

Au **Credit Lyonnais**, 19, boulevard des Ita-

liens.

Et dans leurs Bureaux ou Succursales à Paris,

et dans les Départements et à l'Etranger.

Les souscriptions par correspondance ne seront admises

que pour 5 Bons et au-dessus.

Les porteurs de 40,000 billets émis par l'Association syndicale

des Journalistes républicains français, peuvent demander, aux

guichets de souscription, le 29 courant, le remboursement de leurs

billets à 1 franc ou la conversion en Bons, moyennant soule. Passé ce

délai le remboursement aura lieu au **Credit Foncier**.

A VENDRE

Belle propriété de grand rapport, 100 hec-

tares.

S'adresser à M<sup>r</sup> Fournié, notaire à Cahors.

CHEMISES sur mesure pour HOMMES

AU GRAND MAGASIN VERT

MAISON DE CONFIANCE

N.-B. LAUR

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHALES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE.

Vu l'extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'elle sous tous les rapports...

COSTUMES sur mesure pour HOMMES

Pépinières SÉQUELA & Fils

CAHORS — Près du Pont Valentré — CAHORS (20 hectares en culture)

Grandes pépinières d'arbres et arbustes d'ornement, d'alignement et fruitiers, culture spéciale de pruniers d'agen, chânes truffiers, pommiers à cidre, tracé de parcs et jardins, greffage à forfait de vignes, etc.

MISE EN VENTE DE VIGNES AMÉRICAINES 1886-1887

Riparias (primés par la Société agricole)

Boutures 1er choix, longueur 0m 50... 2 fr. le cent. Racines très-fortes, même prix que la Société agricole. 6 fr.

ASSORTIMENT DES AUTRES VARIÉTÉS AMÉRICAINES, PRIX MODÉRÉS.

Nota. — L'établissement, autrefois en face l'Hospice, est situé même rue, près le pont Valentré.

GRAND ENTREPOT

D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

A. COUDERC

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

- ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDONNEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRANSAC: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POUQUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER: Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbeaud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; Gde grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80; VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles.

Grande Culture

DE

Vignes Américaines et Franco-Américaines

150,000 Racinés à la vente

S'adresser: à Jules PÉRIÉ, Pépiniériste

à AGEN (Lot-et-Garonne).

ENVOI DU CATALOGUE SUR DEMANDE.

Riparia rouge, racinés, depuis 5 fr. 50 le cent. Herbemont, racinés, depuis 15 fr. le cent.

RAISINS A BOISSON

ENTREPOT DE RAISINS A BOISSON DE TOUTES SORTES

Thyra, Chesmès, Chypre, Corinthe, Vourla, Denia, Samos, Erikara

Acide Tartrique, Tannin, Alcool, Colorant, Genièvre, Sucre de Canne, Sucre cristallisé, Sucre de maïs.

Manière sûre et pratique pour fabriquer le vin avec les raisins secs, délivrée gratis sur demande.

SEUL DÉPOT DU VINAIGRE SUPÉRIEUR DE L'ÉTOILE:

COUSTILLAS Jeune, rue de Bordeaux, PÉRIEUX.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

15 CENTIMES la livraison avec carte coloriée

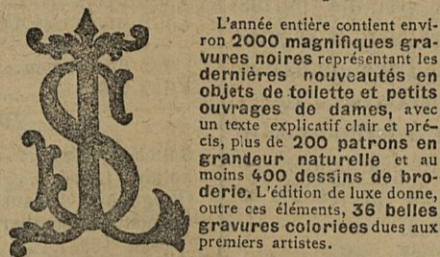
L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent. ou en 25 séries à 75 centimes de revendra qu'à 48 fr. 75 AVEC 125 CARTES COLORIÉES

75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes

La 1re liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires d'un spécimen gratis à PAVARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1re série

MODES LA SAISON

LE MEILLEUR, LE PLUS BEAU ET LE MOINS CHER DES JOURNAUX DE MODES EST LA SAISON JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES 25, RUE DE LILLE, 25, A PARIS paraissant le 1er et le 16 de chaque mois



L'année entière contient environ 2000 magnifiques gravures noires représentant les dernières nouveautés en objets de toilette et petits ouvrages de dames, avec un texte explicatif clair et précis, plus de 200 patrons en grandeur naturelle et au moins 400 dessins de broderie. L'édition de luxe donne, outre ces éléments, 35 belles gravures colorées dues aux premiers artistes.

Prix d'abonnement affranchissement compris: un an 6 mois 3 mois

Édition ordinaire 7 fr. 4 fr. 2 fr. 25

Édition de luxe 16 fr. 8 fr. 50 4 fr. 50

Tout abonnement est payable d'avance.

On s'abonne chez tous les libraires et aux bureaux de poste.

Envoi gratuit de numéros spécimens sur demande adressée à l'Administration du Journal, 25, rue de Lille, à Paris.

Librairie Ancienne de l'Orient. Histoire Ancienne de l'Orient. Par François LENORMANT. Continué par M. Ernest BABELON, attaché au Département des Antiques à la Bibliothèque nationale.

LA PETITE BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE à 25 Cent. le Volume. contient les meilleurs ROMANS VOYAGES, etc. signés des auteurs les plus célèbres et donne, pour 25 CENT., des ouvrages vendus partout 1 fr., 2 fr. et même 3 fr. le volume.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison. Maison de Confiance PONTIÉ. Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Efflores pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mouselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance. JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Étranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES. ÉLEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les. La BRETELLE AMÉRICAINE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

B. DOUCÈDE. Exposition CAHORS 1881. Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES. MÉDAILLE D'OR. FOURGEAUD & LACOÏTE. PÉRIEUX. Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer l'Elixir des Vosges et une liqueur SUI GENERIS dont les bourgeois de Sâpin forment essentiellement la base.